

Fiche

L'actualité s'intéresse largement aux aspects quantitatifs des déséquilibres de la croissance économique. Ainsi, régulièrement les données du chômage, de l'inflation, du PIB... sont données à l'ensemble de la population au travers des médias. Or, afin de mesurer l'entière portée de ces déséquilibres, il ne faut pas négliger les aspects qualitatifs dont les déséquilibres écologiques font partie. En effet, l'écologie est certes un aspect qui intéresse une grande partie de la population, mais il est trop souvent déconnecté de la croissance économique.

1. Quels sont les déséquilibres de la croissance ?

Nous nous intéressons ici aux seuls déséquilibres sociaux qui relèvent d'un aspect qualitatif. Ils mettent en exergue les écarts sociaux entre les nations, mais aussi au sein des différentes populations à l'intérieur d'un même pays. Il convient de ranger dans cette catégorie les **écarts de revenus et de consommation des différentes catégories sociales**, et donc l'accroissement de la pauvreté et des inégalités. Ces notions ne peuvent être séparées de celle de la démographie. En effet, c'est la **structure de la population qui détermine en partie le niveau de déséquilibre ou d'équilibre de la croissance**. Ainsi, les pays émergents ont des populations jeunes, dynamiques avec une force de travail réelle pour lesquelles il peut exister certains freins au développement (par exemple, le manque de qualification). Toutefois, la croissance de la population entraînant la croissance économique, ce sont les pays les plus dynamiques. À l'inverse, les pays de l'OCDE affichent une démographie déclinante avec une population vieillissante, et par conséquent une croissance économique en berne.

Exercice n°1

Enfin, les **désordres écologiques** sont les déséquilibres les plus prégnants. En effet, l'intensification de l'activité économique épuise les ressources naturelles. Ainsi, le pétrole est à ce jour, une ressource rare dont certains estiment que les réserves ont été épuisées à 45-70 % ce qui les pourrait les rendre inexploitable à l'horizon 2050. Face à ce constat, le développement durable s'affiche comme une solution incontournable. Il s'agit de mettre en place « un développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre les capacités des générations futures à répondre aux leurs » (Mme Gro Harlem Brundtland, Premier ministre norvégien, 1987). Il s'appuie sur trois piliers fondamentaux : l'économie, l'écologie et le social.

Exercice n°2

2. Les trois piliers du développement durable

L'aspect social est concomitant de l'aspect économique : sans une structure sociale équilibrée, la croissance économique ne peut exister. Par conséquent, les notions d'éducation, de qualification et de « bien-vivre » constituent le socle fondamental pour la prospérité économique. Elles sont garantes de la création de valeur. En effet, un individu avec un niveau d'instruction et de qualification élevé est davantage productif. Si on transpose ce constat à l'ensemble de la population, alors c'est cette dernière qui agit, dans son ensemble, favorablement pour le pays. D'une part, au niveau économique avec l'augmentation du PIB, et d'autre part au niveau social grâce à la réduction des inégalités et au développement du « bien-vivre ». **Le développement est donc qualitatif et il sert la croissance qui, elle, est quantitative.**

Exercice n°3

L'aspect écologique retient la nécessaire mise en adéquation de la croissance économique et de la préservation des ressources naturelles. La notion de développement durable, ici soulevée, part du malheureux constat des externalités négatives. Il s'agit, en fait, des impacts négatifs créés par les agents économiques sur d'autres agents. Ces impacts ne sont pas pris en considération dans les calculs de l'agent qui les a engendrés. L'exemple le plus typique est celui de l'activité industrielle polluante dont le coût est supporté par la population qui la subit. C'est dans cette optique que les économistes ont défendu le principe de « pollueur-payeur » pour lequel, les coûts de prévention, de réduction de la pollution et dépollution doivent être supportés par le pollueur à l'origine du sinistre. Son application prend son existence dans le versement de redevances ou de taxes (par exemple, taxes pigouviennes payées par le pollueur par unité de pollution produite) ce qui a souvent valu à ce principe le qualificatif de « permis à polluer ».

Par ailleurs, le développement durable suscite trois indicateurs : l'IDH, l'empreinte écologique et le PIB vert. L'IDH (indicateur de développement humain) publié depuis 1990 est établi à partir de trois critères :

- l'espérance de vie ;
- le niveau d'éducation ;
- le revenu par tête.

Pour chacun de ces trois critères est déterminé un seuil maximal et minimal dont les deux extrêmes varient entre 0 et 1. Par la suite

est réalisée la moyenne des trois afin d'obtenir l'IDH. Plus l'IDH d'un pays se rapproche de 1 et plus le développement est fort. Le rapport sur le développement humain 2013 (Nations unies - 14/03/2013) révèle que la Norvège en tête du classement possède un IDH de 0,955. La France se classe vingtième du classement avec un IDH de 0,893.

L'empreinte écologique, quant à elle, est un indicateur mesurant la consommation humaine en ressources naturelles et l'aptitude de ces ressources à se régénérer. Créé au début des années 1990 par deux chercheurs nord-américains et par la suite popularisé par le WWF, il permet de contrôler si l'activité humaine est réalisée dans le respect des **capacités des ressources naturelles à se régénérer**. La mesure est réalisée en hectare global rapporté à la surface productive disponible sur terre. Plus concrètement, **elle calcule la superficie nécessaire à une personne (ou groupe de personnes) pour répondre à sa consommation de ressources naturelles**. Force est de constater que cet indicateur ne cesse d'augmenter. En 40 ans, il a triplé. Ainsi, aux États-Unis l'indicateur révèle que 9,5 hectares par personne sont nécessaires, alors qu'en Somalie il est de 0,4 hectare.

Enfin, le **PIB vert** est une correction du PIB qui prend en considération **la dimension qualitative de la croissance économique, c'est-à-dire les coûts environnementaux et sociaux**. Ainsi, un pays qui a une production importante, mais qui néglige des aspects tels la qualification de la population aura un PIB vert plus faible que celui qui a une production moins importante, mais dont les aspects sociaux de la population sont valorisés. On peut ainsi opposer la Chine et la France, dont la croissance et le PIB vert évoluent de manière différente. La Chine a un PIB qui augmente fortement grâce à une croissance soutenue, mais son PIB vert évolue lentement. La France est dans la situation opposée.

 Exercice n°4

3. L'incitation au développement durable

Afin de maintenir ou parvenir aux objectifs déterminés par le développement durable, plusieurs pistes peuvent être envisagées. Tout d'abord, celui de « pollueur-payeur », précédemment expliqué. Celui-ci concerne les agents économiques à capacité de production dont les entreprises font partie. Selon ce même principe, il peut exister un système de « bonus » pour les industries les plus écologiques. L'ensemble de ces procédés relève donc d'un système d'écotaxe impliquant, comme pour les assurances, des bonus et des malus.

Par ailleurs, le développement durable concerne également les consommateurs qui peuvent faire le choix personnel d'une consommation biologique ou équitable. Ainsi, l'achat d'un véhicule électrique est un acte écocitoyen encouragé par le gouvernement. Des décisions politiques peuvent, quant à elles, également imposer un comportement écocitoyen. C'est le cas des communes qui imposent que sur les constructions neuves la récolte des eaux de pluie soit obligatoire.

 Exercice n°5

Zoom sur... La croissance verte

La croissance est trop souvent réduite à son aspect quantitatif, cependant l'impact qualitatif a plus que fait son effet et s'impose aujourd'hui comme une réalité à intégrer. Un nouveau concept de croissance verte émerge et concerne chaque strate de la population : mondial, régional, local... L'Allemagne est l'un des premiers pays de l'Union européenne à avoir intégré cette notion, mais le défi et les opportunités ne sont pas les mêmes pour l'ensemble des pays de la planète compte tenu de leur situation géographique, économique et sociale. Face à ce constat, la recherche et le développement, l'innovation et l'initiation personnelle semblent être des voies favorables à un « verdissement » de la croissance. Par ailleurs, cette croissance verte doit se comprendre comme l'un des pendants du développement durable et non son alternative. Il convient donc de créer des activités œuvrant pour le développement durable et dégageant des richesses.